

# RAPPORT EXTRAPARLEMENTAIRE 2024-2025

## CONSEIL DE FONDATION DE L'EXPRESSION ASSOCIATIVE (DE LA MAISON INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS)

J'ai exercé mon mandat en tant que représentante du CM à la FEA jusqu'au 31 octobre 2024, date à laquelle j'ai démissionné (ma postulation au Conseil de Fondation du Grand Théâtre ayant été acceptée). Le Secrétariat général du Conseil Municipal n'a accusé réception de cette démission que le 27 mars 2025.

La fondation laïque, pour l'Expression Associative (FEA) sans appartenance politique ni but lucratif, a pour but d'assurer le fonctionnement de la Maison International des Associations (MIA) qui accueille plus de 80 associations locales ou internationales qui bénéficient de locaux, de boîtes aux lettres et de services.

### Gouvernance

En 2022, lors de l'engagement de l'adjointe à la direction Dalya Mitri, il avait été évoqué que cette dernière reprenne la direction lorsque le directeur partirait à la retraite, en mai 2025.

Dès le début de l'année 2024, une réflexion s'est engagée au sein du Conseil concernant la gouvernance de la MIA. Cette réflexion a été entamée en collaboration avec le directeur de la MIA. Afin de préparer cette transition, le Conseil et la direction ont été accompagnés par Compétence Bénévole, puis par Mehdi Guessous, spécialiste dans l'accompagnement au changement.

En mai 2024, le Conseil a décidé de proposer à Dalya Mitri de reprendre le poste de direction.

Après un travail de réflexion conséquent et de multiples tentatives visant à faciliter la transition de direction (réalisé entre mai et octobre 2024), le Conseil a décidé de libérer le directeur de la MIA de ses obligations de travailler dès le 1<sup>er</sup> décembre 2024 et jusqu'à la date de sa retraite (fin mai 2025). A la suite de cette décision, le cahier des charges de la direction et de la direction adjointe ainsi que la répartition des tâches au sein de la MIA ont été retravaillés.

Après quelques mois délicats, la MIA a retrouvé un rythme de travail clarifié, apaisé et structuré.

### Membre du Conseil de Fondation

La FEA est constituée de 11 membres coopté.es avec droit de vote ainsi que de 4 membres avec voix consultative à savoir : une représentante nommée par le Conseil administratif de la Ville de Genève (Margot Brogniart) ; une par le Conseil Municipal (Françoise Vaufrey Briegel jusqu'à fin octobre 2024) et les deux représentant.es des associations (Louis Megroz et Adriana Favero).

Le bureau est composé d'Émilie Fernandez (présidente), Timothée Fontolliet (vice-président), Sophie Heurtault Malherbe (trésorière jusqu'en juin 2024), Pascal Ganty (membre du bureau), Jean Perret,

Fabienne Muller, Fitore Pula, Rania Madi, Victoria Becker, Chiara Barberis (démissionnaire fin janvier 2024) et Diana Rizollo (démissionnaire en décembre 2024).

Deux nouveaux membres ont été copté.es en avril 2024 : Mariama Raulet (ingénierie civile de formation) et Sébastien Prettre (spécialiste financier). En juin 2024, Sébastien Prettre a repris le poste de Trésorier, après le départ de Sophie Heurtault Malherbe.

### **Équipe.**

L'équipe s'est renouvelée. Elle est composée d'ancien et de nouvelles : Dalya Mitri, actuellement directrice ; Carlos Moreno et Makkary Sarr, agents d'exploitation ; Fiona Orawo et Mirna Nadalini, réceptionnistes. L'équipe est ponctuellement aidée par des stagiaires.

Le Conseil a décidé de rencontrer les membres de l'équipe afin de mieux comprendre les tâches qu'ils/elles effectuent à la MIA et d'organiser un repas de Noël avec tous les membres du Conseil de Fondation afin de resserrer les liens.

### **Bilan financier**

La MIA est autonome financièrement ; elle ne reçoit aucune subvention. Ainsi, l'activité rémunératrice de la MIA porte sur l'exploitation de locaux (location de bureaux, d'arcades, de caves, de salles de réunion, de parkings et des produits exceptionnels).

Les comptes 2024 ont été finalisés avec un produit de CHF. 1'117'571 CHF et des dépenses de : CHF. 1'114'151. La MIA présente des comptes à l'équilibre avec un léger bénéfice de CHF. 3'420. Le Conseil est attentif à la gestion financière de la MIA. C'est pourquoi, la rénovation des locaux est un point important pour pérenniser les rentrées d'argent de la Maison des Associations.

### **Locaux**

Le projet de rénovation architecturale a été assorti un budget de CHF. 17'750'000 (plus 5 millions par rapport à la 1<sup>ère</sup> estimation financière). Les travaux n'ont toutefois pas été entamés, car la présidence du Conseil doit s'entretenir avec les autorités afin de discuter d'une éventuelle participation financière de l'État et/ou afin de demander à étendre la gratuité du bail au-delà de 2028.

Les subventions reçues à ce jour restent insuffisantes (6,5 millions) pour couvrir l'ensemble des travaux. Des demandes de financement complémentaires seront faites.

### **Activités de la MIA**

La rentrée des Associations en septembre 2024 s'est déroulée sur le thème du bénévolat qui a eu un grand succès. Lors de cette journée, des portes-ouvertes pour les associations locataires de la MIA ont été organisées ainsi qu'une discussion avec le public sur la motivation bénévole. Thierry Apothéloz et Kristina Kistos étaient présents en fin de journée.

Durant toute l'année des dizaines de conférences, d'ateliers, d'événements ont été organisés par la MIA pour soutenir les activités associatives.

En début d'année 2024, un projet pour mettre sur pied une formation avec Isango afin de permettre aux bénévoles d'acquérir ou de valider des connaissances a été initié.

Françoise Vaufrey Briegel, mai 2025